

## Comité Directeur

### Réunion du samedi 10 juillet 2021 au siège de la FFBB

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Corinne CHASSAC, Brigitte DESBOIS, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE (en visioconférence), Nathalie LESDEMA, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER, Frédérique PRUD'HOMME et Claudine ZENTAR.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Bernard DANNEL, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT (en visioconférence), Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Arnaud PETITBOULANGER, Alain SALMON, Mili SPAHIC (en visioconférence) et Luc VALETTE.

Invités : Mmes Astrid ASSET (Secrétaire Générale LR Ile de France), Carole BARBA (Présidente du CD Seine St Denis), Cathy GISCOU (Présidente du Comité d'éthique), GOURDON Sylvette (Présidente CD Charente Maritime), Anne LUCIANI (Présidente LR Corse), Anne MADEC (Présidente CD du Finistère) et Roselyne PORTAL (Présidente CD Aveyron-Lozère)

MM. Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jean-Jacques DESSAINT (Président LR Occitanie), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), Bernard MAHIEUX Christian MISSER et Dominique TILLAY (Président LR Centre-Val de Loire).

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS et Jean-Marc JEHANNO

Excusés : MM. Alain BERAL (Président de la LNB), Mickaël LEBRETON et Damien SIMONNET

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE

MM. Alain CONTENSOUX (DG/DTN), Tahar ASSED, Sébastien DIOT (en visioconférence), Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
1	Annexe 01 - 2021-07-10 CD 1-HNC Point général_V2
2	Annexe 02 - 2021-07-10 CD 1 HN Liste arbitres HN 2021-2022 VFIN
3	Annexe 03 - 2021-07-10 CD Secrétaire Général VFIN
4	Annexe 04 – 2021-07-10 CD DG Conseil d'Honneur VFIN
5	Annexe 05 - 2021-07-10 CD 0-SGL AG FFBB Programme VFIN
6	Annexe 06 - 2021-07-10 CD 0-SGL AG FFBB 2021 ODJ VFIN
7	Annexe 07 - 2021-07-10 CD 0 DG CVP VFIN
8	Annexe 08 - 2021-07-10 CD 5 PF Point Général VFIN
9	Annexe 09 - 2021-07-10 CD 5-CFJ EFMB Labels attribués - VFIN
10	Annexe 10 - 2021-07-10 CD 5-CF5x5 Point sur la réforme en NF3 et NM3 - VFIN
11	Annexe 11 - 2021-07-10 CD Programme prévisionnel des Equipes de France 2020-2021 VFIN
12	Annexe 12 - 2021-07-10 CD 4-PCT-Présentation PCT-V1
13	Annexe 13 - 2021-07-10 CD 2-PFE Officiels Plan Off 24 Présentation du plan aux CRO CDO VFIN
14	Annexe 14 - 2021-07-10 CD 2-PFE Dirigeant Point Campus
15	Annexe 15 - 2021-07-10 CD 2-PFE Emploi Services Civiques

16	Annexe 16 - 2021-07-10 CD 2-PFE Technicien - Point Général et Présentation Techniciens
17	Annexe 17 - 2021-07-10 CD Présentation DAJI
18	Annexe 18 - 2021-07-10 CD 6-DAJI DU Modifications Réglementaires V1.1
19	Annexe 19 - 2021-07-10 CD DAJI Document unique RSG et RSP V1

## 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT informe le Comité Directeur du décès de M. Gérard Bosc. L'ensemble des membres et invités présents se lèvent et observent une minute de silence.

## 2. Présidence

### a. Point général

Jean-Pierre SIUTAT : un état des lieux précis du nombre de dirigeants au 20 juin 2021 sera effectué. Cependant, afin de redynamiser le nombre de bénévoles qui a fortement baissé en raison de la crise due au COVID, il propose de laisser la possibilité à chaque club de licencier, à titre gratuit, tout nouveau titulaire d'un socle qui, lors de sa prise e-licence, choisit la fonction entraîneur, officiel ou dirigeant. Cela concernerait 10 nouveaux licenciés maximum par club. Compte tenu du nombre de clubs (4 000 environ), cette opération permettrait de favoriser un 'recrutement' de presque 40 000 nouveaux 'encadrants' au sein du basket français.

Validation du Comité Directeur
--------------------------------

Concernant le Pass'Sport : les familles éligibles recevront un courrier de la Caisse d'Allocations Familiales les informant qu'ils bénéficient d'une subvention de 50€ pour toute prise de licence dans un club amateur. Il semble que le Président de la République souhaite pérenniser ce dispositif, c'est pourquoi il est important que sa mise en place se passe bien cette année et que le basket se mobilise. Il rappelle que 108 fédérations sont concernées et que l'enveloppe totale de ce dispositif est de 100M€. Il est donc essentiel de mobiliser les clubs et d'aller chercher des 'encadrants', via les Ligues Régionales et surtout les Comités Départementaux.

Le Compte Asso est le moyen le plus simple de faire fonctionner ce dispositif. Aujourd'hui 42% de nos clubs l'utilisent, ce qui est un bon chiffre, mais il faudrait atteindre les 100% courant septembre. C'est une opération importante car elle peut nous permettre de capter de nouveaux licenciés, or nous sommes très dépendants de ce nombre de licenciés.

L'Euro féminin a laissé un sentiment d'inachevé, les Bleues ayant échoué en finale. Cependant, si nous sommes naturellement déçus de terminer en 2<sup>nd</sup>e position, il faut tout de même rappeler qu'il n'est pas anodin pour une équipe de rester à un si haut niveau durant plusieurs années. L'Espagne par exemple est arrivée à la 6<sup>ème</sup> place d'un championnat organisé à domicile. Maintenant l'Equipe de France prépare les Jeux Olympiques, privée d'Olivia EPOUPA.

L'Equipe de France masculine a été regroupée. Cependant, cette année et en raison du COVID, les joueurs ont jusqu'au 3 août pour signer les contrats avec les clubs NBA et donc être assurés par les clubs. La Fédération a donc fait le nécessaire.

Il rappelle que la situation sanitaire rend extrêmement difficile la préparation. Par exemple, la Serbie ayant été éliminée par l'Italie au TQO, l'Italie ne pourra pas avoir les documents à temps pour participer au match de préparation qui devait avoir lieu contre la Serbie. L'Equipe de France sera donc privée d'un match de préparation.

L'Equipe de France U19 masculine a fait une très belle performance malgré le peu de préparation dont elle a bénéficié, la plupart des joueurs ayant dû rester à disposition de la LNB assez tardivement.

Concernant le CNOSF, Brigitte HENRIQUES a été élue présidente au 1<sup>er</sup> tour. Jean-Pierre SIUTAT fera partie de l'équipe : il sera 1<sup>er</sup> Vice-Président chargé, entre autres, des relations internationales ; il siègera au Conseil d'Administration de Paris 2024 et celui de l'ANS. Mme HENRIQUES sera présente à notre Assemblée Générale à Pau.

La FFBB a créé une société commerciale (Play In) qui a racheté, en décembre 2020, la société Money Time et les activités des Hoops Factory ; Lille, Aubervilliers et Toulouse ont rouvert le 30 juin et fonctionnent bien.

Il est envisagé un plan de développement de Hoops Factory sur les territoires, selon les opportunités ; un plan stratégique vient d'être finalisé afin de définir les principes d'intervention de la FFBB selon les cas.

Les Playgrounds de 3x3 commencent à se développer, certains très beaux et réalisés en collaboration avec des artistes, comme celui du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris près du Boulevard Vincent Auriol. D'autres projets vont voir le jour dans d'autres métropoles.

Le circuit professionnel 3x3 intéresse de nombreux joueurs et joueuses qui répondent nombreux sur les compétitions que nous organisons. Cependant, les joueurs français se retrouvent face à des joueurs spécialisés, qui ne font que du 3x3. Ce qui explique que l'Equipe de France 3x3 masculine n'ait pu se qualifier pour les Jeux Olympiques de Tokyo. Les joueuses ne font pas encore face à ce phénomène.

Nous travaillons sur les conditions à leur professionnalisation en développant un circuit professionnel 3x3, mis en oeuvre en partenariat avec la société RnK.

Une réunion du personnel a eu lieu en début de semaine. Tout a été fait pour conserver nos 140 salariés.

### 3. Trésorerie

#### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : la semaine passée se sont tenues les Assemblées Générales de France Basket Promotion et du Comité d'Organisation :

- Le déficit de FBP est d'environ 50% de ce qui avait été anticipé, ce qui est une bonne nouvelle. De plus, la FFBB n'aura pas à couvrir ces pertes car FBP dispose des fonds nécessaires suite à ses bons résultats sur ces dernières années.
- Concernant le Comité d'Organisation, 480 000€ de pertes avaient été budgétisées mais en réalité nous serons plus autour de 270 000€. Cela est lié au rythme et à la qualité de gestion des organisations. En dehors des événements traditionnellement déficitaires que sont l'Open LFB (qui a été arrêté) et les Finales de Coupes de France, tous les autres événements sont bénéficiaires ou au moins à l'équilibre.

Le Bilan de l'Eurobasket Féminin est en cours de réalisation.

La FFBB est une des rares fédérations importantes à ne pas avoir fait de plan social. Il rappelle que la FFBB a contracté un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) par mesure de sécurité mais qu'il est toujours sur un compte bloqué et n'a pas été entamé.

#### b. Budget prévisionnel 2021-2022

Jean-Pierre HUNCKLER : présente le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022. Ce document sera diffusé lors de l'Assemblée Générale de la Fédération.

Il rappelle que ce budget est inférieur de 6M€ à celui de la saison précédente.

Jean-Pierre SIUTAT : le budget fédéral est tombé à 32M€, mais il est resté conséquent grâce au travail de Raymond BAURIAUD et de ses équipes qui ont réussi à maintenir les contrats de partenariats. Nous avons besoin de relancer la machine, de reconquérir nos licenciés et de retrouver un équilibre dès l'année prochaine.

#### **4. Délégation Haut Niveau**

##### **a. Point général**

Carole FORCE : point général des dossiers en cours de la LFB (voir l'annexe 1).

Concernant le protocole sanitaire LFB pour la saison 2021-2022, elle précise qu'un groupe de travail est en place et que le protocole sera mis à jour en septembre, au plus près de la reprise du championnat.

Une première réunion concernant l'accord sectoriel a eu lieu. Une seconde aura lieu courant août.

Marie-Laure LAFARGUE ayant été élue au sein du Conseil Régional de la région Nouvelle Aquitaine, elle s'est retirée de la gouvernance de la LFB. Le Comité Directeur de la Ligue Féminine sera donc constitué de Philippe PROVOST, Erwan CROGUENNEC et Agnès ST GES. L'UCLFB sera quant à elle co-présidée par Philippe PROVOST et Philippe SAURET.

##### **b. Accession NM1 – PROB – Cahier des charges**

Alain SALMON : le nouveau président de l'Association des Présidents de NM1 est Jean LAMAINIERE du club de Dax.

Il présente ensuite les modifications relatives au cahier des charges d'accès en Pro B présentées et adoptées par les Bureaux fédéraux précédents (voir la suite de l'annexe 1).

Validation du Comité Directeur

##### **c. Validation de la liste des arbitres à aptitude HN**

Paul MERLIOT propose la liste des arbitres à aptitude Haut Niveau (voir l'annexe 2).

Validation du Comité Directeur

#### **5. Secrétariat Général**

##### **a. Point général**

Thierry BALESTRIERE fait un tour d'horizon de dossiers suivis par le Secrétaire Général (voir l'annexe 3).

##### **b. Composition du Conseil d'Honneur**

Sur proposition du Président Fédéral et après avis favorable du Conseil d'Honneur, il propose au Comité Directeur l'intégration de Philippe LEGNAME au Conseil d'Honneur (voir l'annexe 4).

Validation du Comité Directeur

##### **c. Programme et ordre du jour de l'Assemblée Générale**

Thierry BALESTRIERE propose l'ordre du jour et le programme de l'Assemblée Générale Fédérale 2021 (voir les annexes 5 et 6).

Validation du Comité Directeur

##### **d. Validation de la Commission de vérification des pouvoirs**

Il propose ensuite à la validation la Commission de Vérification des Pouvoirs (voir l'annexe 7).

Validation du Comité Directeur

## 6. Délégation 3x3

### a. Point général

Nathalie LESDEMA : la Superleague a débuté il y a un mois et s'est terminée le week-end dernier. Elle remercie les organisateurs d'Open Plus ainsi que les services qui ont contribué au bon déroulement des Opens.

On constate une augmentation du niveau de jeu sur l'ensemble du territoire, de joueurs qui se préparent véritablement pour les Opens et ont pris « l'état d'esprit 3x3 ». C'est-à-dire aller sur les tournois, les Opens, viser les Prize Money...

Le Pôle 3x3 est en train de se restructurer en un pôle qui sera chargé à la fois du développement de la pratique et la recherche de nouveaux publics mais également de l'organisation de la compétition.

Dès la semaine prochaine se tiendra l'Open de France à Lille qui se terminera le 17 juillet. De plus, le 11 juillet se tiendra à Cergy Pontoise un Challenger 3x3, un Open Plus réservé à des joueurs internationaux professionnels.

## 7. Délégation Pratiques fédérales

### a. Point général

Alain SALMON fait un point sur les engagements en championnats de France pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 8).

Il signale que la Commission Fédérale 5x5 va pouvoir travailler sur les poules et les calendriers particuliers à partir de mi-juillet 2021 mais annonce qu'ils ne seront pas disponibles avant fin juillet/début août. Comme tous les ans, la Commission Fédérale 5x5 fera tout son possible pour répondre favorablement aux contraintes des clubs, bien qu'il ne soit parfois pas simple, voire impossible, de faire cohabiter toutes les demandes reçues. Il est d'autant plus difficile de prendre en considération une demande concernant la constitution des poules puisque celle-ci est faite de façon globale et dans un souci d'équilibre entre les clubs. Tous les clubs de championnats de France ayant des dettes auprès de la FFBB et/ou Liges Régionales et/ou Comités Départementaux/Territoriaux ont régularisé leur situation et ont pu s'engager.

Agnès FAUCHARD présente la liste des renouvellements ou créations des labels « Ecole Française de MiniBasket » (voir l'annexe 9).

Validation du Comité Directeur
--------------------------------

Elle présente ensuite les différents dossiers suivis par la Commission Fédérale Jeunesse (voir la suite de l'annexe 8).

Elle souligne qu'une [note](#) a été diffusée concernant la carte passerelle : elle est donnée par les établissements scolaires tout au long de l'année aux élèves de CM1-CM2 et 6ème afin qu'ils puissent essayer différents sports.

Il est important pour nos clubs de rentrer dans l'opération et sur la plateforme « mon club près de chez moi ». Elle précise que cette plateforme est gérée par BeSport, le nouveau partenaire de la Fédération.

Frédérique PRUD'HOMME : présente une synthèse de l'évolution du Basket Santé (labels et formations) sur les 6 dernières années.

Elle fait un premier bilan des inscriptions aux « France Basket Camps 2021 » (voir la suite de l'annexe 8).

Elle présente l'état d'avancement de la mise en place des différentes formations d'animateurs Basket Santé, Basket Santé, Basket Inclusif et Micro basket (voir la suite de l'annexe 8).

Point sur la réforme en NF3 et NM3

Alain SALMON fait un point sur la réforme en NF3 et NM3 (voir l'annexe 10). Il rappelle qu'au regard de l'absence de montées et descentes sportives à l'issue de la saison 2020-2021 dans les Championnats hors Haut-Niveau, le Bureau Fédéral du 25 juin 2021 a proposé le report d'une saison supplémentaire de la réforme de la Nationale Masculine 3, avec un format définitif qui sera ainsi atteint lors de la saison 2024-2025.

## 8. Direction Générale / Direction Technique

### a. Point général

Alain CONTENSOUX : point sur les départs des salariés de la fédération. Il souligne que parmi eux beaucoup sont arrivés très jeunes à la Fédération, s'y sont formés et partent pour des projets professionnels. Cela montre la capacité de la Fédération à former également des salariés.

Eddie VIATOR a été transféré de son poste de RTZ à celui de Directeur National de l'Arbitrage en remplacement de Chantal JULIEN.

Les services sont en tension mais travaillent beaucoup, de nombreux sujets ont été traités cette année.

### b. Programme des équipes de France

Alain CONTENSOUX présente le programme des Equipes de France (voir l'annexe 11). Il précise que ce programme a été extrêmement difficile à mettre en place, non seulement à cause de l'enchaînement du Championnat d'Europe et des Jeux Olympiques mais également dans toutes les catégories d'âge.

Certes l'Equipe de France féminine a terminé 2<sup>ème</sup> du Championnat d'Europe mais elle est 2<sup>ème</sup> d'une compétition internationale de référence, ce qui prouve la qualité de la formation en France.

Les U19M sont en ½ finale et joueront ce soir face à la Serbie. Il salue le travail du staff car le 5 majeur a dû rester très tard à disposition de leurs clubs et n'est arrivé qu'au dernier moment, sans préparation dans une poule qui n'était pas simple.

Les Jeux Olympiques sont compliqués à tous points de vue : le gouvernement japonais a décidé d'organiser les Jeux à huis clos, les contraintes sanitaires mises en place sont exceptionnelles : toutes les personnes devant intégrer le village olympique sont suivies médicalement de près et « tracées » depuis 14 jours. A l'aéroport, un temps d'attente de 3 à 5h est prévu afin de faire passer des examens médicaux aux athlètes sans possibilité de sortir de cette salle.

De plus, concernant l'Equipe de France masculine, certains joueurs sont arrivés en stage de préparation en mauvais état physique et mental. Enfin, la préparation finale de l'équipe sera tronquée avec l'annulation du match contre l'Italie.

Les U20F sont parties en Turquie pour participer à un Challenger.

Le calendrier 3x3 est compliqué. Pour les U23F, nous ne connaissons ni le lieu ni la date de la Coupe du Monde. Nous nous inquiétons d'une date en octobre car la saison 5x5 aura repris et les joueuses auront rejoint leurs clubs. Auquel cas, malgré l'impact de cette compétition sur le ranking, nous ne risquons de ne pas être capables de présenter une équipe compétitive.

Le Ministère a créé une Ecole des Cadres du Sport. Cette dernière est destinée à former les CTS exclusivement. Nous espérons que cela sera ouvert aux CTF et autres cadres du sport, mais cela ne semble pas être le cas pour le moment.

Nous avons 3 candidats au concours CTS : nous en avons 1 de reçu, les 2 autres sont sur liste complémentaire. De plus, un basketteur a passé le concours d'Animateur Sportif (permettant de travailler en DRAJES, Directions régionales ou départementales) et l'a obtenu.

## 9. Délégation Clubs & Territoires

### a. Point général

Pierre DEPETRIS : fait un point général des différentes Commissions de la délégation Clubs & Territoires (voir l'annexe 12).

Stéphane KROEMER : présente l'avancée des travaux de la Commission Fédérale Collectivités Territoriales (voir la suite de l'annexe 12).

Pierre DEPETRIS : fait un rapide bilan d'une étude effectuée à l'occasion du traitement des demandes de PSF des Ligues Régionales et Comités Départementaux (voir la suite de l'annexe 12).

Jean-Pierre SIUTAT exprime son inquiétude de voir que 15 Comités Départementaux n'ont pas de plan ou n'ont pas signalé leurs projets. Maintenant que les Conférences Régionales sont en place, que les Conseils régionaux sont en place, il faut absolument que les Ligues Régionales et Comités Départementaux travaillent sur leur plan de développement ensemble. Il faudra que début 2022 chaque Ligue et chaque Département ait travaillé sur un plan.

(Voir la suite de l'annexe 12).

Gérald NIVELON indique qu'une enquête sera menée auprès des clubs qui ne se sont pas réaffiliés pour la saison prochaine afin d'en connaître les raisons. De même, une attention sera portée aux 207 clubs comptant moins de 10 licencié(e)s.

Gérald NIVELON présente une expérimentation menée auprès de 7 clubs implantés dans l'Aveyron. Dans le cadre du « Club 3.0 » une expérimentation sera menée afin de voir si certains dispositifs ne peuvent pas être adaptés localement. Il remercie Jean-Jacques DESSAINT et Roselyne PORTAL, présidente du Comité Aveyron Lozère, qui ont aidé la commission à travailler sur ce dossier.

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons mis en place un cadre national qui peut ne pas être efficace de la même façon sur tout le territoire et qui peut avoir besoin d'évoluer aussi. Il précise que les expériences terrains ne sont pas des dérogations. Un bilan de cette expérience sera fait puis, en cas d'application les Ligues et Comités coordonneront sur le terrain.

Oumar DIA : point sur l'actualité de la Commission Fédérale Société et Mixité (voir la suite de l'annexe 12).

Pierre DEPETRIS remercie Christian AUGER pour avoir pris le relais sur le dossier PSF durant sa convalescence et lui laisse la parole sur ce dossier (voir la suite de l'annexe 12).

Christian AUGER : toutes les propositions de la Commission Fédérale PSF ont été présentées la veille en Bureau Fédéral et ont été validées.

Gérald NIVELON : fait un bilan du subventionnement des clubs (voir la suite de l'annexe 12). Il remercie les sous-commissions régionales et les Ligues Régionales qui ont répondu à toutes les sollicitations et ont été positives et constructives sur tous les échanges qu'elles ont pu avoir avec la Fédération sur ce dossier. Il remercie également René KIRSCH et la Commission des Finances pour le traitement de la fiche 15 qui concernait les structures en grandes difficultés financières, soit 12 pour cette saison.

Christian AUGER : présente, suite à la validation du Bureau Fédéral de la veille, les principes retenus concernant l'attribution des aides aux Ligues et Comités ainsi qu'aux clubs et Ligues ultra marins (voir la suite de l'annexe 12). Il souligne que cette année exceptionnellement l'enveloppe était 30% supérieure à l'année précédente et ce grâce au plan de relance. Cela sera fini en 2022. Les clubs des Ligues de Guyane et Mayotte ont déposé très peu de dossiers. La Fédération va donc demander une dérogation exceptionnelle à l'ANS pour pouvoir ouvrir un nouvel appel à projets pour ces 2 territoires avec une échéance fixée au 21 septembre.

Toutes les propositions d'attributions sont validées par les membres du Comité Directeur.
---

Thierry BALESTRIERE : il a été décidé la veille en Bureau Fédéral de faire une communication bilatérale Fédération/Ligues sur ce qu'auraient dû être les montants des subventions 2020 et 2021 si on n'avait pas effectué de correctif lié à l'historique, de manière à préparer les Ligues et Comités pour 2022.

Un mail sera envoyé aux Présidents des Ligues Régionales à l'issue de ce Comité Directeur pour les sensibiliser sur ce calendrier très contraint afin qu'ils puissent saisir les montants des clubs dans OSIRIS pour que nous puissions tenir nos engagements auprès de l'ANS.

La FFBB saisira de son côté les propositions pour les CD, LR et UM.

Jean-Pierre SIUTAT : la FFBB a reçu quelques aides de l'ANS qui nous ont permis de respirer un peu cette année qui a été particulièrement difficile. Les Ligues et Comités auront cette même augmentation pour ceux ayant mis en œuvre des actions particulières mais l'année prochaine on retombera sur des chiffres « normaux ». Si par le passé il est arrivé à la fédération de soutenir financièrement une structure en compensant une baisse de subvention avec nos fonds propres, nous ne sommes plus en capacité de le faire.

Un débrief sera fait de la façon dont a été traité le dossier, il évoquera également le sujet avec d'autres fédérations pour voir comment améliorer le processus.

Christian AUGER : une 1<sup>ère</sup> communication sur la fin de campagne sera effectuée, après avoir retourné les propositions à l'ANS. Une 2<sup>nde</sup> aura lieu après validation des propositions de la Fédération à l'ANS. Il précise que la Fédération n'est pas autorisée à communiquer sur les montants alloués à chaque structure. Cela sera notifié directement par l'ANS.

## 10. Délégation Formation & Emploi

### a. Point général

Christian AUGER : le Pôle Formation et Emploi travaille toujours sur le renouvellement de l'agrément de notre CQP.

La nouvelle formation des JIG 2021-2022 est ouverte.

La Fédération, au niveau national et régional, est engagée dans le processus de certification QUALIOPI. La Ligue ARA était déjà certifiée, et les Ligues CVL et BRE viennent de l'être.

### b. Commission des Officiels

#### i. Plan Officiels 2024

Arnaud PETITBOULANGER : suite à la 1<sup>ère</sup> phase présentée au 1<sup>er</sup> Comité Directeur, un travail a été effectué plus axé sur la contrepartie des différents participants à ce plan. Une nouvelle réunion en visioconférence a eu lieu avec les Présidents de CDO et CRO afin de recueillir leur avis sur ce sujet. Il présente les résultats de l'enquête menée auprès des Présidents de CRO et CDO à l'issue de cette réunion (voir l'annexe 13).

Il présente ensuite les 6 points du Plan Officiels 2024 (voir la suite de l'annexe 13).

Jean-Pierre SIUTAT : il reste 2 choses à finaliser. La 1<sup>ère</sup> est de déterminer la mise en place (quand ? comment ?) et la 2<sup>nde</sup> est l'aspect financier.

Arnaud PETITBOULANGER : l'application ne serait pas avant septembre 2022. La prochaine étape est la rédaction d'un texte avec la DAJI. Il faudra également, durant toute la saison prochaine, former les formateurs. Des simulations financières seront effectuées en se basant sur des clubs/Ligues/Comités types. Le projet pourrait être présenté lors des réunions de zones.

Jean-Pierre SIUTAT : un Comité Directeur aura lieu au mois de décembre, il faudra y consacrer un temps de débat, notamment sur la partie financière.

Thierry BALESTRIERE : on ne peut pas entamer de communication auprès des acteurs terrains tant que nous n'avons pas un texte validé par le Comité Directeur. Le Comité Directeur d'octobre est celui qui suit l'AG, et est très court, il ne permet pas de débat. On calerait tout au Comité Directeur

de décembre, donc en amont de ça, il semble difficile de communiquer sur des choses concrètes, notamment des données économiques.

Thierry BALESTRIERE : nous avons une Charte des Officiels qui aujourd'hui existe mais, depuis 2 saisons, compte tenu des conditions sanitaires on ne l'a pas appliquée, quid de la saison 2021-2022 ?

Jean-Pierre SIUTAT : la Charte des Officiels, dans sa version actuelle, est maintenue pour la saison 2021-2022.

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons eu par endroits lors des Assemblées Générales des remontées concernant le dossier médical des arbitres et la nouvelle obligation de transmettre, pour les plus de 35 ans, un bilan sanguin. Le Comité Directeur, qui a acté en avril dernier cette évolution, a la possibilité de la maintenir ou de la modifier==.

La Commission Médicale a conseillé de ne pas revenir sur cette nouvelle disposition qui entrera en vigueur en juillet 2021. Le Bureau Fédéral lors de sa réunion de la veille a suivi cette position.

Le Comité Directeur confirme l'obligation pour les arbitres de plus de 35 ans de transmettre un bilan sanguin dans leur dossier médical

c. Commission des dirigeants & adhérents

Patrick COLLETTE :

- Le 18 septembre se tiendra à la Fédération la réunion des Secrétaires Généraux, Trésoriers Généraux et Directeurs Territoriaux des Ligues
- Les 23-24 octobre : automnales

Une note sur ces 2 rendez-vous sera rapidement diffusée sur eFFBB.

Il fait ensuite un point sur l'organisation du Campus 2021 et la candidature à l'organisation du Campus 2022 (voir l'annexe 14). Il invite les dirigeants nouvellement élus dans leurs structures à s'inscrire.

d. Commission Emploi

Nathalie MOREAU fait un point sur les Services Civiques (voir l'annexe 15). Elle souligne que la Fédération souhaitait avoir 50% de missions attribuées aux clubs et 50% aux Ligues Régionales et Comités Départementaux mais que nous en sommes très loin.

Un nouveau contact à l'Agence des Services Civiques nous a laissé entendre que nous pourrions avoir des missions supplémentaires qui pourront être très utiles aux Ligues Régionales et Comités Départementaux au moment de la reprise. Elle invite ces structures à se pencher sur ce dispositif.

D'autres éléments d'information :

- Le plan Emploi a été validé en Bureau Fédéral (cf procès-verbal du Bureau Fédéral du mois d'avril) ;
- Les 4 saisons de l'emploi retenues ;
- Une participation du Campus à l'AG FFBB ;
- Les rendez-vous des employeurs qui étaient prévus en mars 2021 n'ont pas pu se dérouler mais de nombreux webinaires. Elle félicite le travail de Céline JEROME et Tahar ASSED sur ce dossier ;
- Pour les JIG, une formation e-learning ainsi qu'un carnet de bord individuel sont en préparation.

e. Commission des Techniciens

Bernard MAHIEUX a une pensée particulière pour Gérard BOSC qui est à l'origine du statut du technicien.

Il présente l'ensemble des modifications règlementaires du Statut du Technicien (voir l'annexe 16).

Validation du Comité Directeur
--------------------------------

Jean-Pierre SIUTAT : rappelle que la Commission Fédérale des Techniciens n'est pas uniquement en charge du règlement mais également de l'animation du réseau des techniciens, du suivi et de la stratégie à adopter pour faire évoluer ce groupe.

## 11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

### a. Point général

Stéphanie PIOGER :

Les instances disciplinaires ont eu à traiter plusieurs dossiers qui concernent des violences sexuelles ; un dossier est en conciliation devant le CNOSF. Elle précise que la Fédération défendra systématiquement l'intégrité de ses licenciés et pratiquants.

Concernant l'accord sectoriel en LFB, nous ne sommes pas maîtres de ce dossier : il s'agit d'une relation entre partenaires sociaux clubs/entraîneurs/joueurs.

Toutefois, les règlements sportifs étant du ressort exclusif du Comité Directeur, la FFBB participe aux réunions pour rappeler les orientations politiques fédérales auxquelles les partenaires sociaux ne pourront déroger.

Un travail sur la formation des JIG est en cours. En effet, lors du dernier Comité Directeur la philosophie du dispositif avait été modifiée et le COVID nous a obligés à faire évoluer notre dispositif.

Nous sommes toujours très basés sur la formation et le parcours de ce joueur dans les intérêts du club, du joueur et de la fédération. Nous mettons en place une formation en e-learning et une formation en distanciel. Un gros travail sera ensuite fait avec les clubs, les joueurs et les instituts régionaux de formation : ces clubs et ces joueurs doivent être à la fois pourvoyeurs d'emplois et de fonctionnement des instituts régionaux de formation. Les inscriptions ont été ouvertes au 1<sup>er</sup> juillet. Les joueurs devront tous être en règle au 15 décembre, à compter de cette date, des contrôles seront effectués et des pénalités appliquées le cas échéant.

### b. Modifications des statuts

#### i. CD 67

Stéphanie PIOGER : expose les demandes de modifications de statuts du Comité du Bas-Rhin qui portent sur le lieu du siège social, l'objet de l'association et les obligations comptables (voir l'annexe 17).

Or, les obligations comptables qu'il valide, le Comité Directeur souhaite surseoir à cette décision et donner délégation au Bureau Fédéral pour statuer définitivement sur ce dossier le temps de l'étudier
---

#### ii. CD 29

Elle présente ensuite la demande de modification de statut du Comité du Finistère qui porte sur la fin de la date de l'exercice comptable afin de la faire passer au 30 juin (voir la suite de l'annexe 17).

Validation du Comité Directeur
--------------------------------

### c. Mixité catégories U13 et U15 – Rappel des règles à appliquer

Stéphanie PIOGER fait un rappel des divisions dans lesquelles la mixité est autorisée ou non (voir la suite de l'annexe 17).

### d. Désignations

Stéphanie PIOGER présente la liste des chargés d'instruction disciplinaire, la suppléante référent honorabilité et la suppléante paris sportifs (voir la suite de l'annexe 17).

Validation du Comité Directeur
--------------------------------

## e. Modifications Réglementaires

Stéphanie PIOGER : présentation des modifications règlementaires pour la saison 2021-2022 (voir les annexes 18 et 19).

Il est précisé qu'en cas d'absence des statisticiens au stage de revalidation de début de saison de chaque statisticien engagé par le club HNC (NM1, LF2 et LFB), une pénalité financière de 500 euros par statisticien absent sera notifiée.

### Validation du Comité Directeur

Jean-Pierre SIUTAT : on voit de plus en plus de manipulations sur les droits sportifs.

Stéphanie PIOGER : nous sommes dans un système pyramidal, et on ne peut monter que si l'on a sportivement acquis le droit de monter dans la division supérieure.

Elle rappelle que les CTC n'ont pas été créées pour monter au plus Haut Niveau mais pour compléter des effectifs et avoir des équipes complètes. Pour accéder au Haut Niveau, il existe les unions.

Il n'y aura plus de cession de droits sportifs dans les CTC pour pallier les effectifs en fin de saison sportive et faire ainsi passer des droits de championnat de France d'une équipe à une autre sous divers prétextes. Il y a aujourd'hui des "trafics" de droits sportifs et elle espère qu'il n'y a pas ce type de basculement aujourd'hui dans les Ligues ou Comités sans que l'on s'en aperçoive.

Il en va de l'équité sportive que nous essayons de maintenir à la FFBB.

En revanche, comme pour les unions, s'il y avait un intérêt local ou national, nous étudierons avec beaucoup d'intérêt le dossier. Mais inutile de saisir la Fédération pour des problèmes financiers ou d'effectifs, le dossier sera rejeté.

## 12. Délégation Marque

### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : concernant les 2 matchs du 10 juillet à l'Accor Arena, les contrôles à l'entrée seront très stricts. Il faudra se munir d'une pièce d'identité et d'un pass sanitaire à jour.

## 13. Questions diverses

Jean-Claude BOIS : est ravi de l'intégration de Philippe LEGNAME au sein du Conseil d'Honneur.

Bernard DANDEL est très confiant dans la reprise des compétitions malgré les nouveaux variants.

Il trouve judicieux le protocole médical COVID 19 proposé par la LFB pour la saison 2021-2022. Pour participer à une rencontre, une joueuse devra présenter :

- Un QR code de vaccination complète ;
- Une sérologie positive de moins de 6 mois ;
- Un test PCR chaque semaine.

Il pense qu'il serait judicieux que ce protocole soit utilisé pour le HNO.

Il propose d'inciter les clubs à faire vacciner leurs licenciés et, pourquoi pas, d'appliquer ce même protocole pour les championnats fédéraux.

Jean-Pierre BRUYERE : la ligue de développement des Pôles Espoirs est un beau projet mais qui va générer des déplacements lointains, donc coûteux (bus, hôtels, restos, heures supplémentaires de personnel...). Il est indiqué sur le Powerpoint qui a été transmis aux Présidents de Ligues Régionales « participation de la FFBB à hauteur de 2000€ par effectif » (au singulier) puis plus loin, « 23 effectifs masculins » (au pluriel). Il souhaite donc savoir quelle sera la participation fédérale.

Jean-Pierre SIUTAT : une réponse sera apportée le mardi suivant lors de la visioconférence avec les présidents de Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Prochaine réunion du Comité Directeur le 17 octobre à Pau (AG FFBB).